

Communiqué de presse



TALENCE, LE 18/10/2021

Signature convention de partenariat

La commune de Talence devient commune partenaire de l'EFS et du don de sang

Mercredi 20 octobre 2021 à 16h30 – Espace François Mauriac à Talence

L'Etablissement français du sang Nouvelle-Aquitaine annonce la signature d'une convention de partenariat avec la ville de Talence et l'attribution du label « Commune partenaire du don de sang ». A l'occasion de la collecte de sang qui aura lieu le mercredi 20 octobre à l'Espace François Mauriac, la ville de Talence signera cette convention qui s'inscrit dans la continuité du soutien actif apporté par la ville depuis plusieurs années. Elle devrait permettre de faciliter les actions d'information sur le don de sang et l'organisation des collectes.

A l'heure où les réserves de sang sont sensibles, il est indispensable pour l'EFS d'engager des actions pour une mobilisation régulière, dans la durée, afin de répondre aux besoins qui restent constants.

L'attractivité du territoire de Talence, qui s'appuie sur une population et un tissu local riche de son tissu économique et universitaire, représente un intérêt primordial pour la mission de santé publique de l'EFS, la sensibilisation au don de sang et le recrutement de nouveaux donneurs.

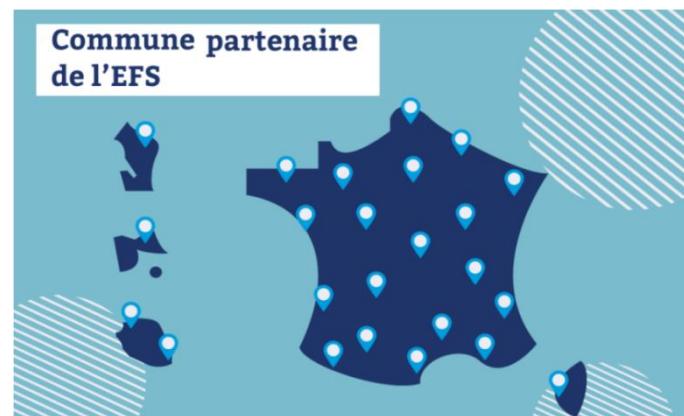
Une convention de partenariat qui traduit l'engagement et la mobilisation des élus

Fin 2010, l'Etablissement français du sang, l'Association des Maires de France et la Fédération française pour le don de sang bénévole (FFDSB) ont signé une convention de partenariat afin de promouvoir le don de sang dans les communes.

Ce partenariat vise à constituer, avec les maires de France et à travers l'attribution d'un label « Commune partenaire du don de sang », un réseau et un relais de communication et d'information sur le don de sang.

Conçu comme un levier de mobilisation au service du don de sang, cette convention de partenariat doit permettre de :

- mobiliser le plus grand nombre,
- mener des actions communes permettant à court ou à long terme le passage à l'acte et la fidélisation des donneurs de sang.



Pour le Docteur Michel Jeanne, directeur de l'EFS Nouvelle-Aquitaine, «la signature de cette convention vient sceller une ambition commune en matière de santé publique qui augure une collaboration encore plus dynamique. Je me réjouis du soutien de la ville de Talence car le rôle des communes à nos côtés est clé pour soutenir ce geste citoyen fort et indispensable qu'est le don de sang. »

Labellisée « commune partenaire du don de sang », Talence renforce son rôle d'acteur public, investi au service de l'intérêt général et de la santé publique

La signature du partenariat se déroulera en présence de Monsieur le Maire de Talence Emmanuel Sallaberry, du Dr Michel Jeanne, directeur de l'Etablissement français du sang Nouvelle-Aquitaine ainsi que de Monsieur Bernard Dijols de l'association pour le don de sang bénévole de Bordeaux (Territoire de Talence).

Ce partenariat scelle un engagement de longue date de la commune en faveur du don de sang qui apporte son soutien en assurant le relais de l'information pour mobiliser sur nos collectes.

La volonté de continuer à développer le don de sang localement et d'inciter les citoyens à donner leur sang est désormais inscrite « dans le marbre » pour les années à venir.

« *Avec la signature de cette convention, la Ville de Talence réaffirme sa mobilisation et sa volonté d'accompagner encore davantage l'Etablissement français du sang qui, par sa mission de service public, contribue à sauver des vies au quotidien. Nous voulons agir pour sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre à ce geste citoyen, à cet enjeu majeur de santé publique* » précise **Emmanuel Sallaberry**

L'EFS Nouvelle-Aquitaine : un acteur majeur de santé publique

Fort d'une implantation territoriale dans les 12 départements de la région et d'une présence dans les trois villes majeures que sont Bordeaux, Poitiers et Limoges, l'EFS Nouvelle-Aquitaine et ses 901 collaborateurs contribuent à assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins.

Avec 15 maisons du don, plus de 3 500 collectes mobiles organisées avec les 350 associations pour le don de sang bénévole et différents partenaires, l'EFS Nouvelle-Aquitaine accueille les donneurs dans des lieux facilement accessibles, ouverts chaque semaine avec des plages horaires variées, tout en proposant aussi le don sur rendez-vous.

10 000 dons de sang : nécessaires chaque jour pour soigner 1 million de patients

L'établissement répond chaque année aux besoins en produits sanguins d'un million de malades, grâce à la générosité des donneurs de sang, au professionnalisme de son personnel et à l'aide d'un important réseau de bénévoles sur l'ensemble du territoire.

L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang dont près de 1 000 en Nouvelle-Aquitaine sont nécessaires, chaque jour, pour répondre aux besoins des malades.

La mobilisation régulière des donneurs est, donc, essentielle.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Pour savoir où et quand donner rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Talence engagée pour la santé

Quatrième commune du département de la Gironde en nombre d'habitants, Talence accueille sur son territoire une grande partie du campus universitaire et le siège de la Direction des hôpitaux de Bordeaux. Elle a fait de la santé pour tous une de ses préoccupations. Labellisée Atelier Santé Ville, elle développe de nombreuses initiatives en matière de promotion de la santé et de prévention : mutuelle communale, parcours autour des thèmes de la nutrition et du bien-être, actions en faveur du sport-santé...

Partenaire de l'EFS depuis plusieurs années et soutien de l'opération *Sang pour Sang campus*, visant à sensibiliser et fidéliser un public de jeunes donneurs, elle poursuit par cette convention son engagement aux côtés des acteurs de la santé.

Contacts

Camille JOURNET
Directrice de la communication
camille.journet@efs.sante.fr / 06 87 85 89 27

Sandrine LE GOFF
Responsable développement territoires Gironde et partenariats
sandrine.legoff@efs.sante.fr / 07 60 00 07 33

Marie Copolata
Responsable de la communication – Mairie de Talence
m.copolata@talence.fr / 06 20 63 47 89